



Du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2022

Mois du gallo 2022

Plus d'une quarantaine d'animations et événements autour de la langue gallo

Le printemps approche et le *Mois du gallo / Maiz du gallo* l'accompagne à nouveau ! Annulé l'an dernier en raison des restrictions liées à la crise sanitaire, il fait son retour en 2022. Lancée par la Région en 2017, cette opération célèbre la langue gallo à travers de nombreuses animations proposées sur le territoire breton. Tout au long du mois de mars, le grand public aura plus d'une occasion de mesurer et d'apprécier la richesse, la vitalité et la modernité du gallo. À la veille de son ouverture, Kaourintine Hulaud, Conseillère régionale déléguée à la langue gallo, a présenté cette 5^e édition, ce lundi à Sérent, dans les locaux de Plum'FM. Au sein des studios de cette radio associative qui diffuse plus de 15 heures d'émissions en gallo chaque semaine, l'élue est aussi revenue sur les avancées obtenues dans le cadre de la convention spécifique passée avec l'État sur les langues de Bretagne.

En 2022, dans un contexte sanitaire moins incertain qu'il y a un an, **plus d'une quarantaine d'animations, ouvertes à toutes et à tous**, sont programmées au cours de ce *Mois du gallo / Maiz du gallo* : **expositions, conférences, ateliers de langue gallo, concerts, "caozeries", visites commentées.**

Le territoire de **Sérent** ne sera pas en reste durant ces prochaines semaines de festivités. En partenariat avec la commune, Plum'FM, acteur connu et reconnu de la promotion du gallo, organise en effet des **activités de création et des lectures bilingues en lien avec le festival Oust aux livres**, des **projections de films** ou encore des **initiations au gallo**.

Programmation à suivre
sur www.bretagne.bzh/moisgallo (en français) et sur www.bretagne.bzh/maizgallo (en gallo)
ainsi que sur Twitter via les hashtag **#MoisDuGallo** & **#MaizDuGalo**.

Une convention spécifique en faveur des langues de Bretagne adoptée par la Région

La Région s'est engagée de longue date pour la sauvegarde, la transmission et le développement du breton et du gallo. Ces deux dernières années, elle a travaillé avec l'État pour aboutir à une « **convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne** ». Un nouveau cadre a été dessiné pour 6 ans, qui va permettre des avancées notables en termes, notamment, de développement de l'enseignement de la langue gallo dans le premier degré. Voulu par la Région, la convention a été votée par les élus régionaux réunis en session ce samedi 26 février.

SERVICE PRESSE

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse  [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)